
RESPONSABLE DES PREMIERS SOINS

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Le titulaire du poste de Responsable des premiers soins relève du Directeur des opérations.

NOMBRE DE TITULAIRE : 1

OBJECTIF GÉNÉRAL

Assurer les premiers soins des campeurs et des membres du personnel et faire la gestion des soins de santé des campeurs.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Sens des responsabilités;
- Sens de l'organisation;
- Capacité à gérer des situations d'urgences;
- Capacité à prendre des décisions rapidement et efficacement en cas d'urgence;
- Aptitude au travail d'équipe;
- Détenir une formation de premier répondant et/ou avoir complété idéalement deux années d'études dans le programme de technique en soins infirmiers (niveau collégial ou universitaire) et/ou être infirmier et être membre de l'OIIQ et/ou avoir complété une année d'études dans le programme de technique en soins préhospitaliers d'urgence.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Tenir à jour et conserver le dossier médical de chaque campeur et des membres du personnel afin d'y référer au besoin.
 - Assumer les premiers soins ou les soins de santé adéquats à chaque campeur dans le besoin. En cas de doute, référer le campeur à la clinique médicale de Rawdon ou dans les cas plus sérieux à l'hôpital de Joliette.
 - Rédiger les rapports d'accident et les rapports quotidiens des cas traités et des enfants vus à l'infirmierie du Camp.
 - Assurer la gestion des médicaments des campeurs et administrer les médicaments aux campeurs qui doivent en prendre durant leur séjour suite à une prescription de leur médecin.
 - Préparer et examiner régulièrement les trousse de premiers soins.
 - Prévenir les animateurs et les membres de la direction des soins particuliers à apporter et des attitudes à prendre avec un campeur malade.
 - Préparer la médication des campeurs qui partent en camping, en expédition ou en sortie. Informer les animateurs qui accompagnent ces jeunes des soins à apporter et du dosage des médicaments à donner aux campeurs.
 - Tenir l'infirmierie du camp dans un état de propreté impeccable.
-